

Le 17 novembre 2015

V/Réf. :

**Objet : Demande d'accès concernant le prolongement de la rue Saint-Omer à  
Lévis – lot 2 431 489**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 29 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Plainte reçue le 4 février 2009, 2 pages;
2. Rapport du 20 février 2009, 8 pages;
3. Plainte reçue le 20 avril 2010, 1 page;
4. Rapport d'inspection du 21 avril 2011, 8 pages;
5. Résumé de conversation téléphonique du 4 mai 2010, 1 page;
6. Lettre daté du 17 mai 2010, 2 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original signé par :*

Sylvie Lessard  
Répondante régionale de l'accès aux documents

p. j.

Sainte-Marie  
675, route Cameron, bureau 200  
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : 418 386-8000, poste 226  
Télécopieur : 418 386-8080  
Courriel : [sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca)  
Internet : [www.mddelcc.gouv.qc.ca](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca)

Québec  
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100  
Québec (Québec) G2K 0B7  
Téléphone : 418 644-8844  
Télécopieur : 418 646-1214

## DEMANDE

20237002

Avis : \_\_\_\_\_ Document officiel : \_\_\_\_\_ Urgence : \_\_\_\_\_

Plainte : \_\_\_\_\_

Catégorie : Différée : \_\_\_\_\_ Rapide : \_\_\_\_\_ Transférée : \_\_\_\_\_

Type de demande :

Autres : \_\_\_\_\_

Écrite : \_\_\_\_\_ Verbale : \_\_\_\_\_ Électronique : 

Date de réception de la demande : 4 Février 2009

Voir Intervenant : \_\_\_\_\_ Voir Plainte : \_\_\_\_\_

Demandeur :

Nom : 53/54

Adresse : \_\_\_\_\_

No tél. : 53/54

N° document produit

Accusé de réception : →  
(si plaignant identifié)

Écrit : À faire : \_\_\_\_\_ Déjà fait : \_\_\_\_\_

Électronique : À faire : \_\_\_\_\_ Déjà fait : 

Verbal : À faire : \_\_\_\_\_ Déjà fait : \_\_\_\_\_

Inscrire dans l'intervention une activité « info au plaignant » sur l'intervention prévue : Date de fin : 9 Février 2009

## INTERVENANT

12077167

 À déterminer lors de l'inspection

Nom : 53/54 N° intervenant \_\_\_\_\_

Adresse civique : \_\_\_\_\_

Adresse postale : 500, chemin Harlaka, Pintebe G6C-1N1

## LIEU D'INTERVENTION

1200254

 À déterminer lors de l'inspection

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Système de distribution d'eau potable 2001       | <input type="checkbox"/> Neiges usées                              |
| <input type="checkbox"/> Système d'approvisionnement sans traitement 2001 | <input type="checkbox"/> Lieu d'entreposage des pneus hors d'usage |
| <input type="checkbox"/> Station de purification 2001                     | <input type="checkbox"/> Lieu d'enfouissement sanitaire            |
| <input type="checkbox"/> Réseau d'égout                                   | <input type="checkbox"/> Poste de transbordement                   |
| <input type="checkbox"/> Station d'épuration                              | <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux secs                   |
| <input type="checkbox"/> Dispositifs de traitement des eaux usées         | <input type="checkbox"/> Dépôt en tranchée et lieux assimilables   |
| <input type="checkbox"/> Traitement des boues fosse septique              | <input type="checkbox"/> Immeuble (habitation)                     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Immeuble (terrain sans usage précis)  | <input type="checkbox"/> Exploitation de ressources (carrière)     |
| <input type="checkbox"/> Immeuble (hébergement et restauration)           | <input type="checkbox"/> Exploitation de ressources (sablière)     |
| <input type="checkbox"/> Cimetières                                       | <input type="checkbox"/> Commerce                                  |
| <input type="checkbox"/> Immeuble   | <input type="checkbox"/> Industrie                                 |
| <input type="checkbox"/> Lieu traitement                                  | <input type="checkbox"/> Lieu d'enfouissement MDR                  |
| <input type="checkbox"/> Lieu sols contaminés                             |  |

Nom légal du lieu : 53/54 Terrain vacant

(Type de lieu + (nom commercial donné par l'exploitant/propriétaire) ... ou Type de lieu + (nom légal de l'exploitant/propriétaire)

Adresse civique : rue des Maisons Lévis

Adresse cadastrale : Lot : 2431489 Rang : \_\_\_\_\_ Cadastre : du Québec

## GESTION DOCUMENTAIRE EXISTANTE

 Vérification à effectuer

N/Réf. : 7316-12-01-00184-00

Intervenant : 53/54

Municipalité : Lévis

Description : Terrain vacant

**GESTION DOCUMENTAIRE (Dossier à ouvrir)**

N/Réf. : \_\_\_\_\_  
Intervenant : \_\_\_\_\_  
Municipalité : \_\_\_\_\_  
Description : \_\_\_\_\_

**GESTION DOCUMENTAIRE (Dossier à ouvrir)**

N/Réf. : \_\_\_\_\_  
Intervenant : \_\_\_\_\_  
Municipalité : \_\_\_\_\_  
Description : \_\_\_\_\_

**INTERVENTION** *Sax 95398*

Enquête : _____	Recours administratifs et civils : _____
Inspection : <input checked="" type="checkbox"/>	Soutien technique : _____
Inspection de conformité : _____	Suivi des cautionnements et garanties : _____
Inspection pour suivi d'infraction : _____	Suivi des données transmises par l'exploitant : _____
Inspection pour suivi d'urgence : _____	Suivi des droits annuels d'attestation d'assainissement : _____
Inventaire : _____	Suivi d'infraction sans inspection : _____
Vérification (autre qu'inspection) : _____	Suivi d'urgence-environnement (autre qu'inspection) : _____
	Suivi fréquence / qualité Eau potable : _____

Objet : *Pl - Vérifier la présence d'un PAV d'élimination de neige non autorisé*

Personne responsable : *Simon Foubette* CCEQ, Secteur municipal

**MANDAT OU PARTICULARITÉS DU DOSSIER :**

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Région de la Capitale-Nationale et  
de la Chaudière-Appalaches

Date de l'inspection :	Année 2009	Mois 02	Jour 20	Heure d'arrivée : Heure de départ :	14 h 20 14 h 50
------------------------	---------------	------------	------------	--	--------------------

## 1. Identification

Secteur municipal	
N/Référence : 7316-12-01-00184-00	N/Intervention : 300495398
Technicien/technicienne : Simon Frenette	Accompagné de :
Lieu inspecté : 53 / 54 Rue des Moissons Lévis (Québec)	N/Lieu (SAGO): X2110254  Adresse postale (si différente) :  53 / 54
Lot(s) numéro(s) : 101  2 431 489	Cadastre : Paroisse de Notre-Dame Cadastre du Québec
Coordonnées géographiques : UTM NAD 83 19T X : 336148,0 Y : 5184220,0	
Plaignant/plaignante : Nom/Adresse : 53 / 54 Date de la rétro information au plaignant (e) : 23 février 2009	Rencontre : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> S/O Téléphone (cell) : 53 / 54
Pièces annexées : <input checked="" type="checkbox"/> Photos (nombre = 6) <input type="checkbox"/> Croquis <input type="checkbox"/> Plan <input checked="" type="checkbox"/> Carte <input checked="" type="checkbox"/> Photographie aérienne	
Échantillons : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol <input type="checkbox"/> MD <input type="checkbox"/> MDR <input type="checkbox"/> Autre, préciser :	
Autres annexes : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préciser : Matrice et photo aérienne fournies par le plaignant.	
But(s) : • Suite à une plainte, vérifier le dépôt de neige sur le lot 2 431 489, situé sur la rue des Moissons dans le quartier industriel de la municipalité de Lévis.	

## 2. Description de l'inspection

### INTRODUCTION

Je vérifie la liste des sites possédant un certificat d'autorisation pour l'élimination de neige. Il y a plusieurs sites autorisés pour la municipalité de Lévis.

### INSPECTION

Vendredi, le 20 février 2009 à 14 h 20, je me rends au stationnement du Tim Hortons et du restaurant Scores de Lévis. Sur place, je constate la présence de 2 amas de neige poussés dans les coins Est et Sud du stationnement. Je procède donc à l'inspection des lieux. Je prends des photos du site et des 2 amas de neige et je prends les coordonnées GPS de l'endroit. La quantité de neige formant les 2 amas semble provenir du stationnement compte tenu des dernières précipitations et de la dimension du stationnement.

Suite à cela, je quitte les lieux et me dirige sur la rue des Moissons à l'endroit qui a été ciblé comme site de dépôt. Arrivé sur les lieux, je constate la présence de monticules couverts de neige et disposés dans le fond du terrain. Je procède donc à l'inspection du lieu et constate que les monticules sont formés par de la terre. Je prends des photos du site et des amas et je prends les coordonnées GPS de l'endroit. De plus, l'entrée du terrain n'a pas été déneigée depuis les dernières précipitations puisqu'il y a une accumulation d'environ 1 pied de neige bloquant ainsi l'accès au terrain.

Je quitte les lieux à 14 h 50 après ce constat.

L'inspection a été effectuée à un moment de fortes précipitations de neige qui ont eu lieu durant les jours précédant l'inspection.

## PHOTOGRAPHIES

Les photos ont été prises par Simon Frenette avec un appareil numérique de marque Nikon et de modèle Coolpix L11. Toutes les photos pertinentes et représentatives des observations effectuées lors de l'inspection ont été intégrées au présent rapport.

La carte mémoire des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau. J'ai alors transféré les photos vers mon ordinateur qui est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux et aucune n'a été modifiée de quelque manière.

## 3. Conclusions

Lors de l'inspection aucune activité de transport de neige n'a été observée et il n'est pas possible d'affirmer, sans aucun doute, qu'il y a eu des activités de transport de neige précédemment à l'inspection. De plus, le fait que les monticules sont en terre et que des végétaux poussent sur ceux-ci permet d'affirmer que ces amas ne sont pas des dépôts de neige. Donc, selon les observations, il n'y a pas d'infraction au règlement sur les lieux d'élimination de neige.

## 4. Recommandations

Je recommande donc la fermeture du dossier.

## 5. Vérification

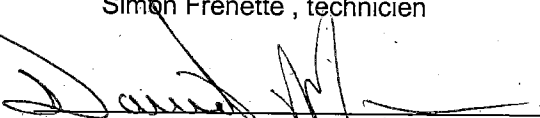
Rédigé par :

  
Signature

Date : 2009 - 03 - 31

Simon Frenette, technicien

Approuvé par :

  
Signature

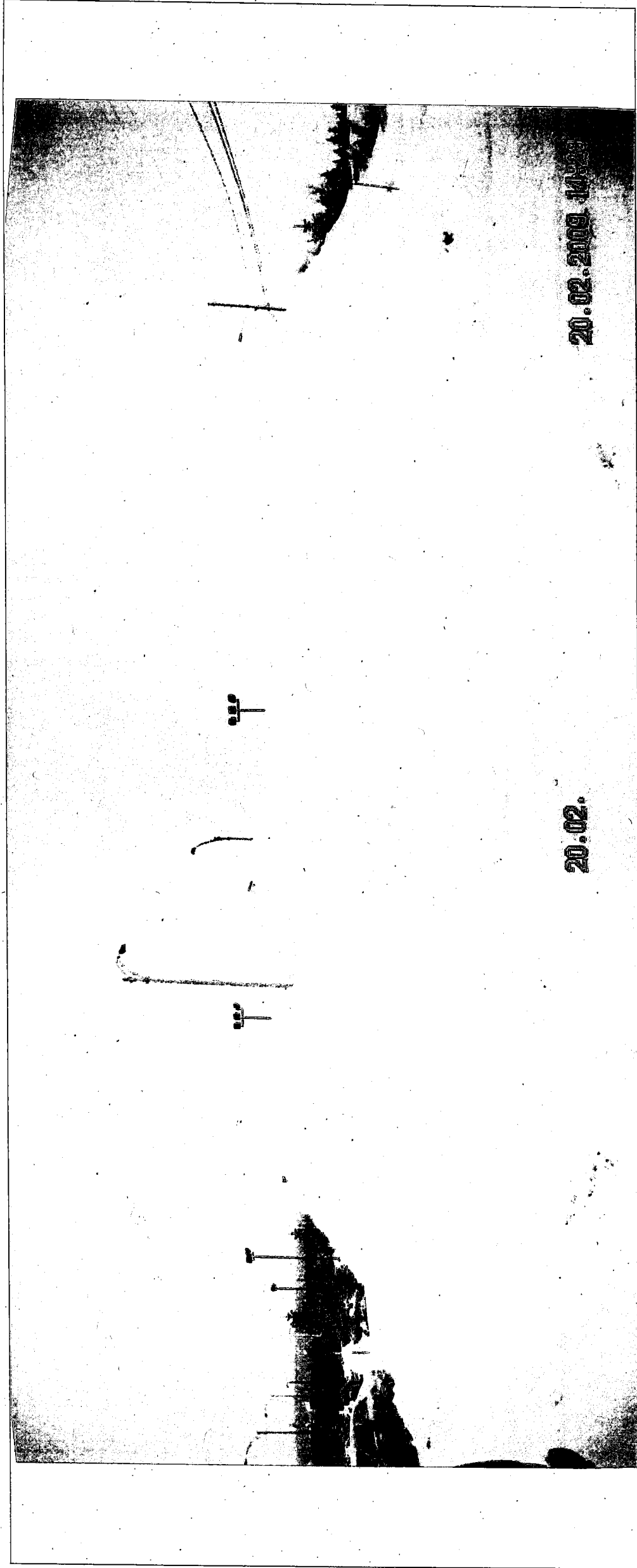
Date : 2009 ~~03~~ 31

David Maurice, coordonnateur, Secteur municipal

Commentaires du vérificateur :

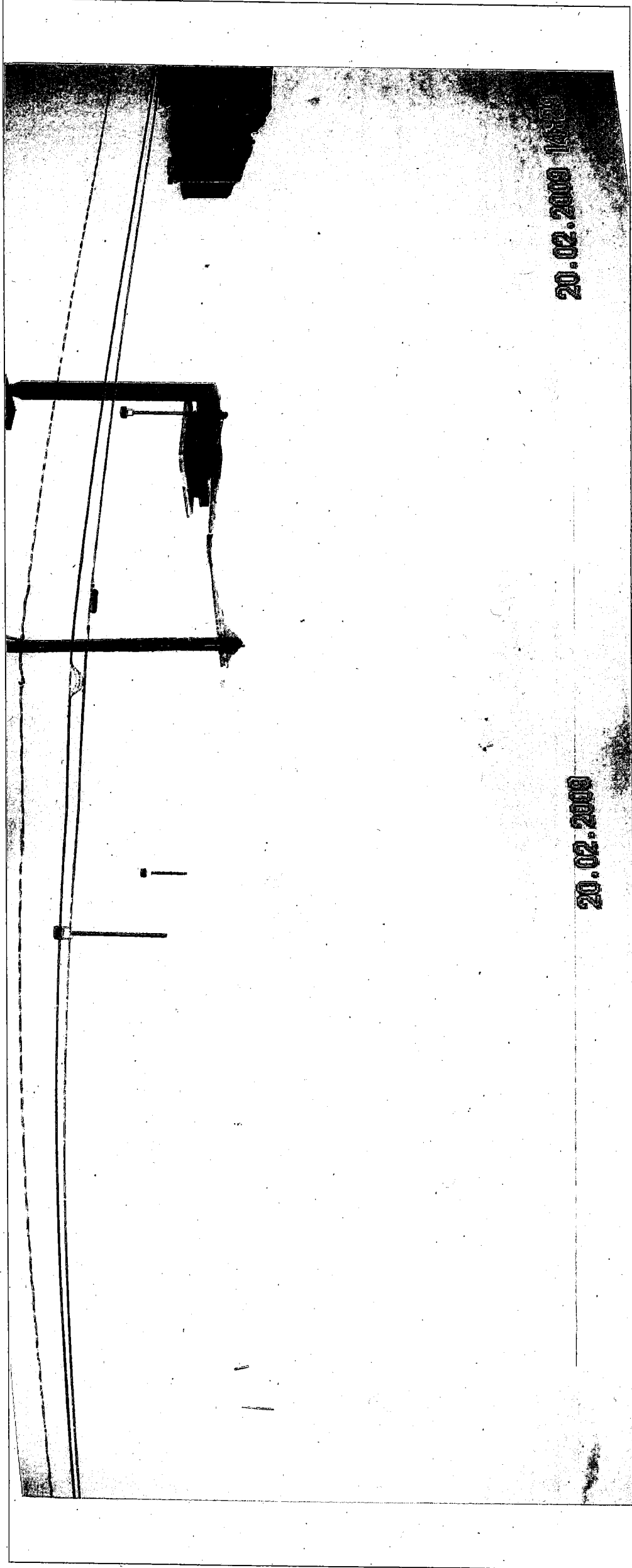
Signature :

Date :



N/Référence : 7316-12-01-00184-00

Fiche photographique



N/Référence : 7316-12-01-00184-00

Fiche photographique

Photo numéro : 2      Date : 2009-02-20

Note : Idem 1



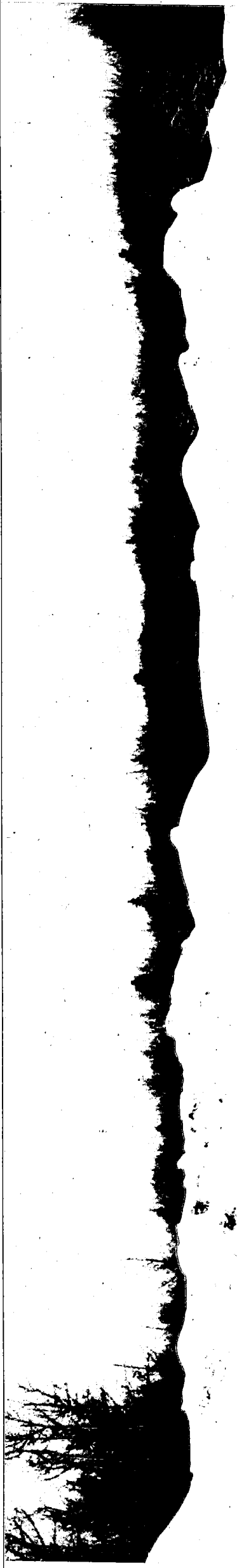


Fiche photographique

N/Référence : 7316-12-01-00184-00

Photo numéro : 3      Date : 2009-02-20

Note : Endroit ciblé comme site de dépôt de neige usée. Les monticules sont formés par de la terre et recouverts de neige suite au précipitation. De plus, l'entrée du terrain n'a pas été déneigée depuis quelque temps puisqu'il y a une accumulation d'environ 1 pied de neige.



20.02.2009 14:47

20.02.2009 14:47

20.02.2009 14:47

Photo numéro : 4      Date : 2009-02-20

Note : Endroit ciblé comme site de dépôt de neige usée. Les monticules sont formés par de la terre et recouverts de neige suite aux précipitations. De plus, l'entrée du terrain n'a pas été déneigée depuis quelque temps puisqu'il y a une accumulation d'environ 2 pieds de neige.

N/Référence : 7316-12-01-00184-00

Fiche photographique

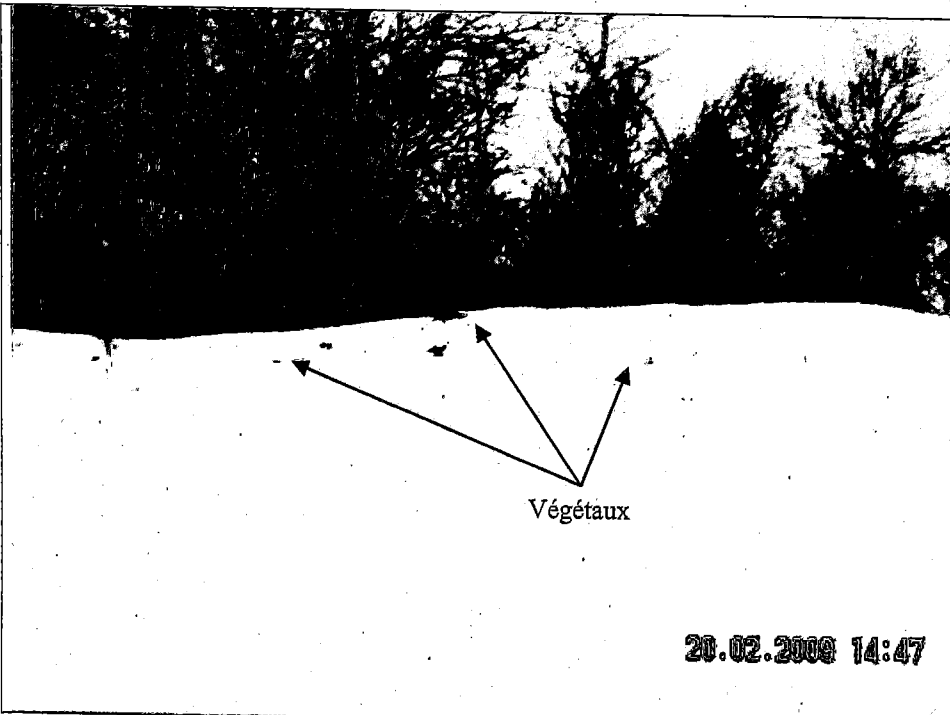


Photo numéro : 5

Date : 2009-02-20

Note : Amas de terre couvert de neige suite aux précipitations de neige. On peut voir des végétaux poussant sur les monticules.

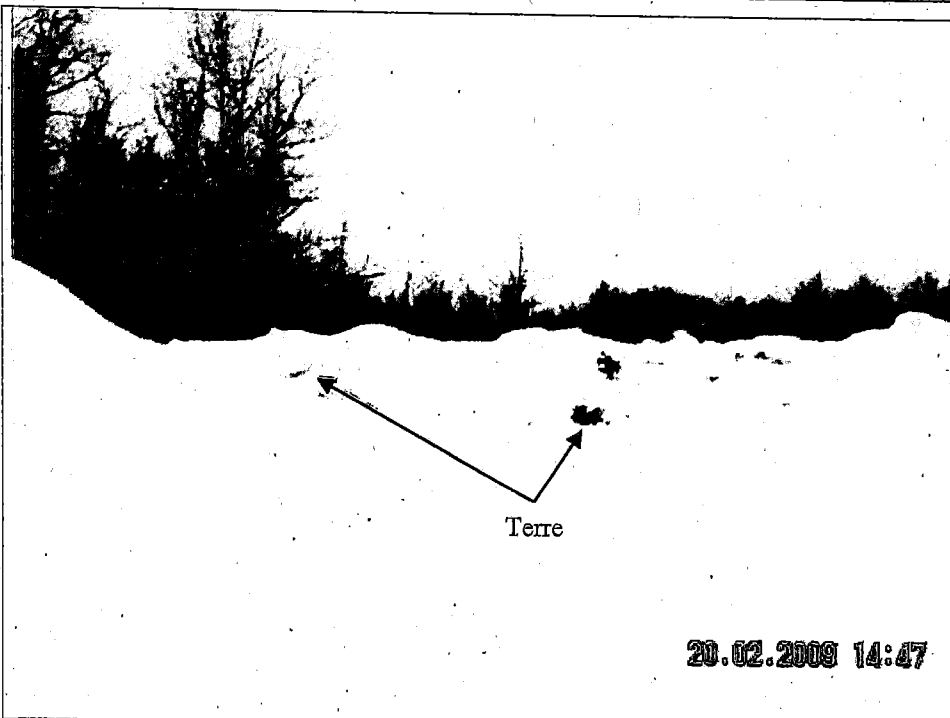


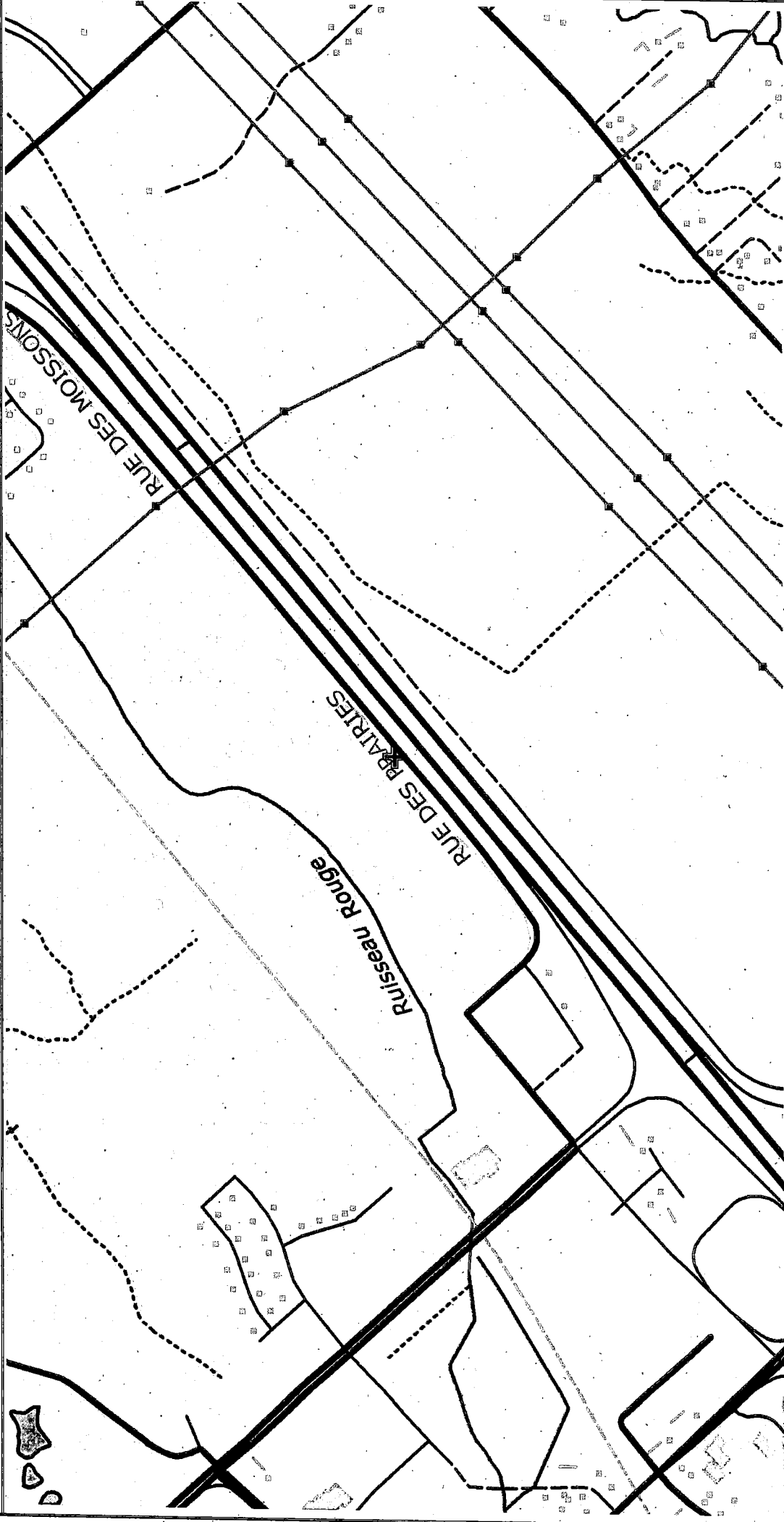
Photo numéro : 6

Date : 2009-02-20

Note : Amas de terre couvert de neige suite aux précipitations de neige. On peut voir la terre formant les monticules.

**Lot 2 431 489**  
rue de Moissons, Lévis

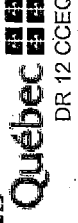
Localisation -  
coordonnée 1  
+ 336148 m, 5184220 m  
zone UTM19



100 m

Source(s) des données :

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs



DR 12 CCEQ

Préparé par :  
Simon Frenette  
2009-03-19

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2009

## SAGO (Hydrique - CCEQ)

## DEMANDE

Information-renseignement : \_\_\_\_\_ Document officiel (# demande) : \_\_\_\_\_  
 Avis : \_\_\_\_\_ Projet/programme : \_\_\_\_\_  
 Plainte :  Programme d'inspection : \_\_\_\_\_  
 Type de demande :  
 Catégorie : Différée  Multiple  Rapide  Transférée   
 Formulation : Écrite  Verbale  Électronique   
 Autres : \_\_\_\_\_

Demandeur : Voir Intervenant : \_\_\_\_\_ Voir Plainte : \_\_\_\_\_  
 Nom : 53/54  
 No tél. : \_\_\_\_\_

Accusé de réception : Écrit Non : \_\_\_\_\_ Oui : \_\_\_\_\_  
 Verbal : Non : \_\_\_\_\_ Oui :  → Date : 2010-04-20

## INTERVENTION

Assistance-enquête : \_\_\_\_\_ Inventaire : \_\_\_\_\_  
 Autorisation de circuler : \_\_\_\_\_ Recours administratifs et civils : \_\_\_\_\_  
 Avis préalable à l'entretien de cours d'eau municipaux : \_\_\_\_\_ Soutien technique : \_\_\_\_\_  
 Inspection : \_\_\_\_\_ Suivi des données transmises par l'exploitant : \_\_\_\_\_  
 Inspection de conformité : \_\_\_\_\_ Suivi d'infraction sans inspection : \_\_\_\_\_  
 Inspection pour suivi d'infraction : \_\_\_\_\_ Suivi d'urgence-environnement (autre qu'inspection) : \_\_\_\_\_  
 Inspection pour suivi d'urgence : \_\_\_\_\_ Vérification (autre qu'inspection) : \_\_\_\_\_

Objet : REMBLAYAGE POTENTIEL D'UN LIEU HUMIDE  
RUE DES MOISSONS - LEVIS ADJACENTE AU DÉPÔT À NEIGE LEVIS  
 N° Gest. doc. : # 207 2431489 2851428 - 3599749 7450-12-01-01811-01 Saint-Romuald  
 Personne responsable : ANNICK LAJOIE Unité administrative : Hydrique

## ACTIVITÉS

Info au plaignant sur intervention prévue : non  oui  → date : 2010-04-20

INTERVENANT Y2077107  À déterminer lors de l'inspection

Nom : 53/54

Adresse : \_\_\_\_\_

## LIEU D'INTERVENTION

Barachois \_\_\_\_\_  À déterminer lors de l'inspection  
 Barrages \_\_\_\_\_  Marécages, marais, étang, lagune \_\_\_\_\_  
 Berges, rives \_\_\_\_\_  Marina, port et quai \_\_\_\_\_  
 Cours d'eau \_\_\_\_\_  Pisciculture \_\_\_\_\_  
 Digue et jetées \_\_\_\_\_  Plages \_\_\_\_\_  
 Lac \_\_\_\_\_  Tourbière \_\_\_\_\_  
 Lacs artificiels \_\_\_\_\_  Pêche et piégeage \_\_\_\_\_  
 Autre \_\_\_\_\_  Territoire \_\_\_\_\_

Nom légal du lieu : \_\_\_\_\_  
 (type de lieu + (nom commercial donné par l'exploitant/propriétaire)

Adresse : \_\_\_\_\_

Lot : \_\_\_\_\_

Adresse cadastrale : Lot : \_\_\_\_\_ Rang : \_\_\_\_\_ Cadastre : \_\_\_\_\_

## RÉFÉRENCES LÉGALES

LOI	ARTICLE	<input type="checkbox"/>	LOI	ARTICLE	<input type="checkbox"/>
Q-2	22		Q-2	33	
Q-2	32				

PARTICULARITÉS DU DOSSIER : SUITE A PHOTOS AERIENNES 2008 -  
Retro au plaignant 53/54 18 mai 2010

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Direction régionale de Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches  
Région de Chaudières-Appalaches  
Bureau de Sainte-Marie

## 1. Identification

Date de l'inspection : 2011-04-21 <small>AAAA-MM-JJ</small>	Heure d'arrivée : 13 h 02	Heure de départ : 13 h 58
Inspecteur : Annick Lajoie	Accompagné de : N/A	
No intervention : 300582131	No gestion documentaire : 7450-12-01-01811-01	
Type d'intervention : Inspection	No document : 400798172	
Type de demande liée : Plainte à car. environnemental	No demande : 200273472	
But de l'inspection : Suite à une plainte à caractère environnemental, vérifier s'il y a présence de remblai dans un marécage.		

Lieu inspecté	
Nom du lieu : 53 / 54	
Nom usuel du lieu :	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Lot 2 431 489 Sur le chemin des Moisson à Lévis	
No du lieu : X2115455	Type de lieu : marécage
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83):	
062 21-AVR-10 13:03:32	N46.79130 W71.14698
063 21-AVR-10 13:06:41	N46.79118 W71.14731
064 21-AVR-10 13:28:40	N46.79140 W71.14766
065 21-AVR-10 13:44:10	N46.79182 W71.14769
066 21-AVR-10 13:50:06	N46.79196 W71.14744
067 21-AVR-10 13:53:40	N46.79176 W71.14725
068 21-AVR-10 13:58:01	N46.79143 W71.14675

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
53 / 54	53 / 54	Y2077107

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
		( )
		( )

Mode d'identification		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut

Plainte		
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s.o.

Photos numériques	
Nombre de photos prises : 17	Nombre de photos annexées : 17

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Olympus, modèle Stylus Tough-6000.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-12\lajan01\Autres Dossiers\2010\7450-12-01-01811-01\2010-04-21

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception de la photo #1, qui est un assemblage panoramique des photos P4210036-P4210037 et P4210038, la photo #7, qui est un assemblage panoramique des photos P4210044-P4210045, ainsi que la photo #8, qui est un assemblage panoramique des photos P4210046 et P4210047. Les montages panoramiques ont été réalisés par le logiciel ArcSoft Panorama Maker 3.

#### Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Carte tirée de SAGO, situation des lieux
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	Photos	#1 à #12

#### Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

## 2. Description de l'inspection

Le 21 avril 2010 à 13h02, je me rends au lieu ci haut mentionné. Arrivée sur les lieux, je constate la présence d'un remblai (photo #1). Toutefois, la végétation sur le remblai m'indique qu'il n'a pas été réalisé dans la dernière année. Je constate toutefois environ 5 voyages de terres récemment déposés sur le dessus du remblai.

Je délimite le remblai à l'aide des points GPS 62 à 68.

Afin de vérifier si le remblai a été réalisé dans un marécage, je me rends aux abords du remblai. Je débute mon inspection au point GPS 63, où il m'est difficile d'identifier le milieu comme étant un marécage (photo #2-#3-#4). Certaines espèces identifiées comme étant facultatives des milieux humides sont présentes telles que le vérâtre vert (*Veratrum viride*), le cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*), l'aulne rugueux (*Alnus rugosa*) et l'onoclée sensible (*Onoclea sensibilis*). Toutefois, d'autres espèces sont également présentes comme le frêne (*Fraxinus sp*) et l'érythron d'amérique (*Erythronium americanum*). Je n'observe pas non plus d'indices biophysique tels que des cuvettes ou des racines d'arbres dénudées.

Toutefois, près du point GPS 64, il y a une dénivellation d'environ 3 – 4 m. Après cette dénivellation, la nature du milieu change et devient un marécage de façon certaine. Je constate la présence de cuvettes (photo #5). Le sol est constitué de terre noire, gorgée d'eau. Les arbres présents sur le site présentent des racines dénudées (photo #6). J'observe la présence d'une espèce obligée des milieux humides, soit le symplocarpe fétide (*Symplocarpus foetidus*). J'observe également la présence d'espèces facultatives des milieux humides, soit l'aulne rugueux et l'onoclée sensible. Je constate également une abondance de poacées (*Poaceae*).

La photo #7 montre le changement de milieu entre les points GPS 63 et 64.

Au point GPS 65, j'observe toujours la présence de marécage, se transformant en une prairie humide vers le nord-est (photo #8, #9, #10 et #11). Il y a présence d'eau à la surface du sol. Je note la présence des espèces facultatives des milieux humides telles que l'aulne rugueux et le cornouiller stolonifère (*Cornus stolonifera*). J'observe également la présence de quenouilles (*Typha sp.*), espèce obligée des milieux humides.

Au point GPS 67, je constate environ 5 amas de terre nouvellement entreposés sur le remblai déjà existant (photo #12).

Je quitte les lieux à 13h58.

Date de l'inspection : 2010-04-21

No de gestion documentaire : 7450-12-01-01811-01

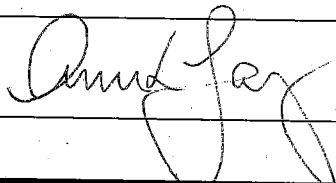
### 3. Conclusion

Un remblai a été bel et bien observé dans un marécage. Toutefois, il est impossible de préciser quand a débuté le remblai. La végétation sur le remblai indique qu'il y est depuis fort probablement plus de 2 ans. Toutefois, de la nouvelle terre a été apportée sur le remblai.

### 4. Recommandations

Je recommande d'informer le propriétaire, par le moyen d'une lettre, sur la réglementation en ce qui à trait au milieux humides, afin d'éviter qu'il n'élargisse d'avantage son remblai.

Signature :



Date de rédaction: 2011-03-15

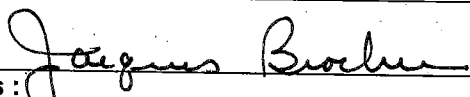
Année/mois/jour

### 5. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Jacques Brochu

Fonction : coordonnateur secteur hydrique

Signature :



Date :

Année/mois/jour

2011-04-04

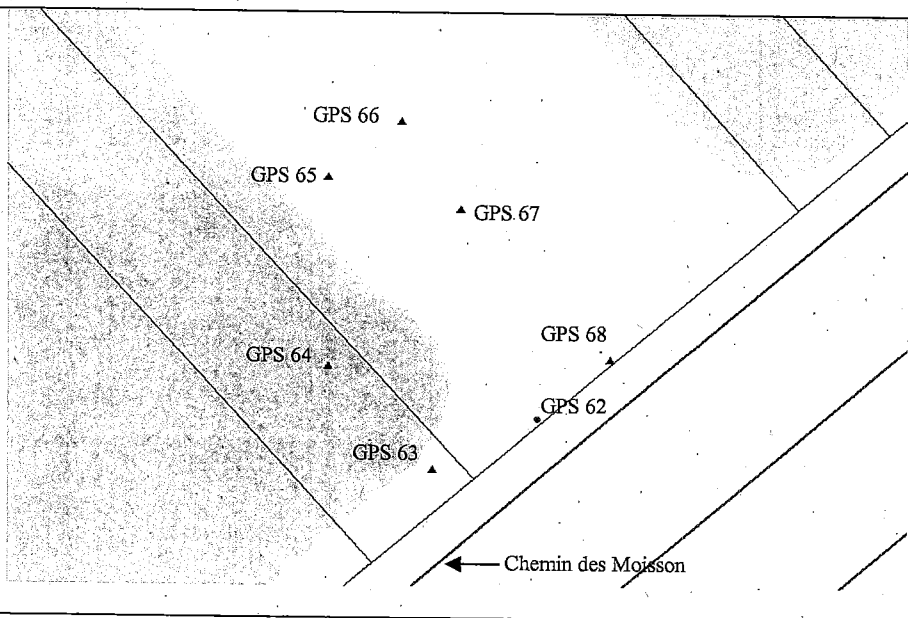
Commentaires :

*Suite à la lettre former le dossier*

Carte no : 1

Description :

Carte tirée de SAGO, situation des lieux.



Date de l'inspection : 09-11-2010

No de gestion documentaire : 7450-12-01-01900-01

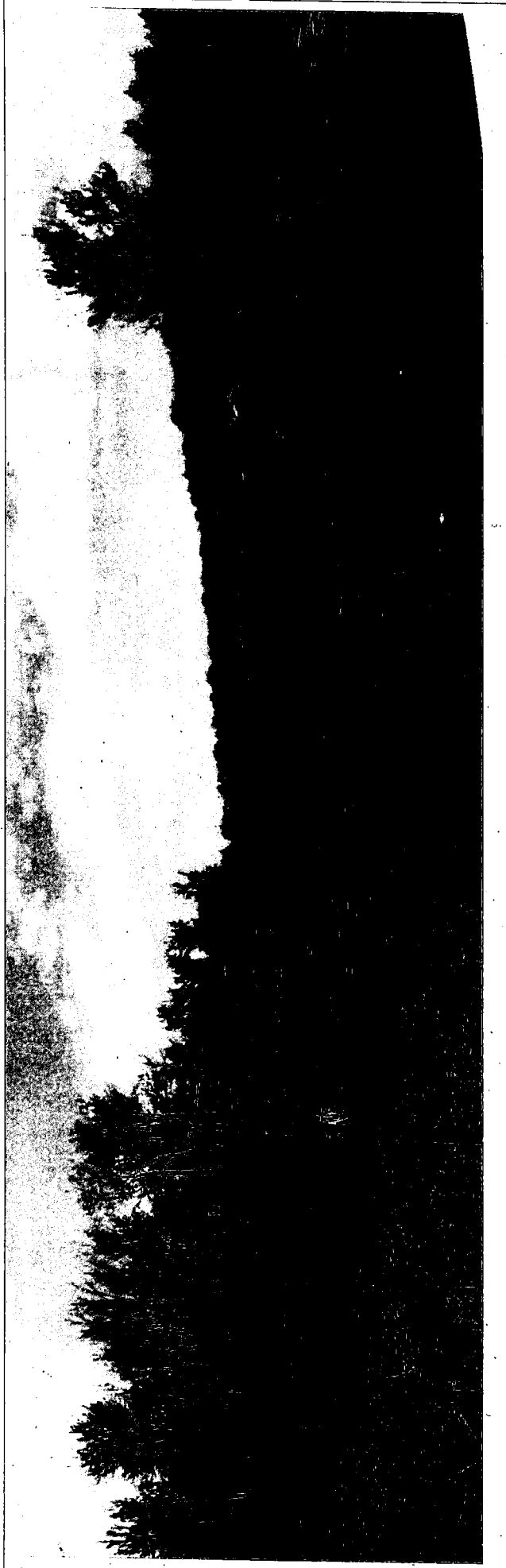
**Annexe - Photos**

Photo no 1:

Fichiers : P4210036-P4210037 et  
P4210038

Description :

Photo prise au point GPS 62.  
Vue générale de remblai.





**Annexe - Photos**

Photo no : 2

Fichiers : P4210039

Description :

Photo prise au point GPS 63.

Extrémité sud-ouest du remblai.



Photo no : 3

Fichier : P4210040

Description :

Photo prise près du point GPS 63.



Photo no : 4

Fichier : P4210041

Description :

Photo prise près du point GPS 63.




Photo no : 5	
Fichier : P4210042	
<p><b>Description :</b></p> <p>Photo prise près du point GPS 64.</p> <p>Cuvettes observées sur le site.</p> <p>Du symplocarpe fétide a été observé (encerclé).</p>	



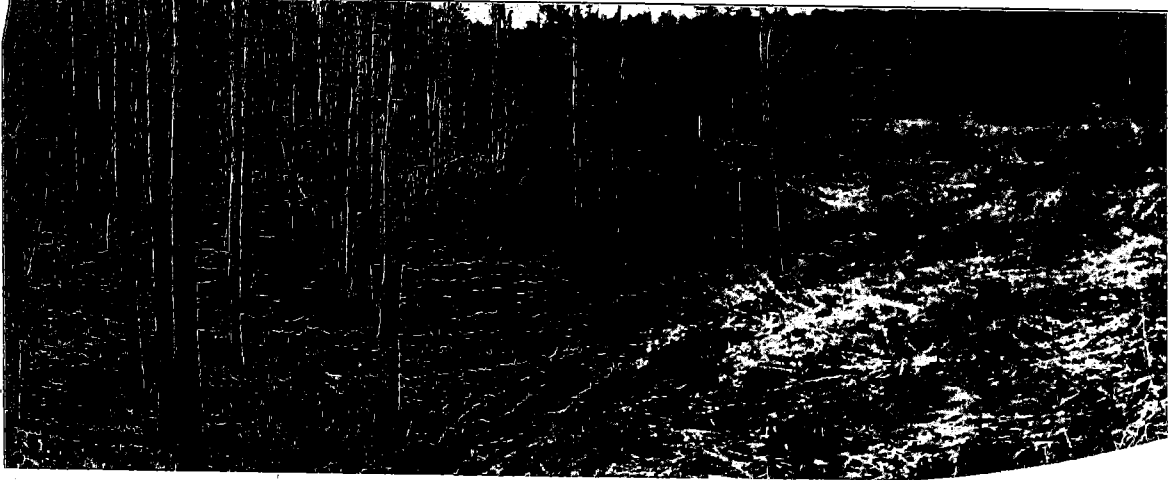


Photo no : 6	
Fichier : P4210043	
<p><b>Description :</b></p> <p>Photo prise près du point GPS 64.</p> <p>Arbres présentant des racines dénudées.</p>	

Photo no : 7	
Fichier : P4210044- P4210045	
<p><b>Description :</b></p> <p>Photo prise à partir du remblai, entre les points GPS 63 et 64.</p> <p>Changement de milieu. La ligne jaune indique le haut du talus et la verte le bas du talus.</p>	

<b>Photo no : 8</b>	
<b>Fichier : P4210046 - P4310047</b>	
<b>Description :</b>  Photo prise au point GPS 65.  Vue à partir du haut du remblai, du milieu au bas du remblai.	

<b>Photo no : 9</b>	
<b>Fichier : P4210048</b>	
<b>Description :</b>  Photo prise dans la partie marécage.	

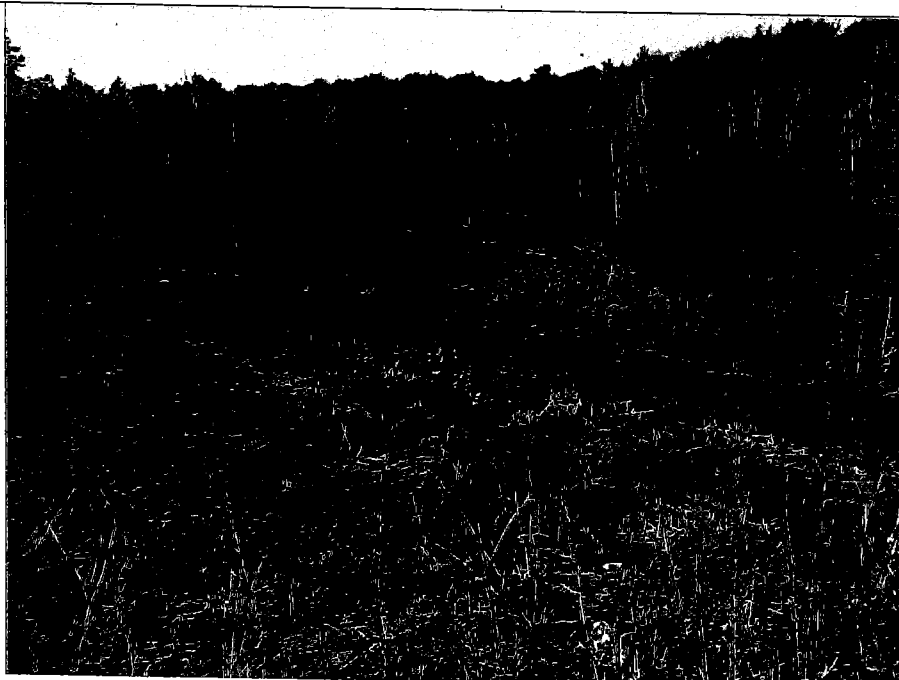
<b>Photo no : 10</b>	
<b>Fichier : P4210049</b>	
<b>Description :</b>  Photo prise de la prairie humide.	

**Photo no : 11**

**Fichier : P4210050**

**Description :**

Photo prise du point GPS 66.



**Photo no : 12**

**Fichier : P4210051**

**Description :**

Photo prise des nouveau amas de terre observés sur le remblai déjà existant.



**Photo no : 12**

**Fichier : P4210052**

**Description :**

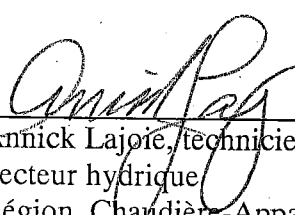
Amas de branches ficelés observés sur le site.



## Résumé de conversation

Rencontre : [ ]  
Conversation téléphonique : [X]

Date : Le 4 mai 2010	Début	Fin
Interlocuteur : <u>53 / 54</u>		
Dossier : 7450-12-01-01811-01		
N° de téléphone : (418) <u>53 / 54</u>		
NATURE DE L'ENTRETIEN :		
<p>Je téléphone à <u>53 / 54</u> dans le but de l'informer que suite à une plainte pour du remblais dans un milieu humide, je me suis présentée sur son terrain situé sur le lot 2 431 489 sur la rue des Moisson à Lévis.</p> <p>Je l'informe que j'ai constaté que le remblai à cet endroit est situé dans un marécage, mais qu'étant donné que le remblai semble plus vieux que 2 ans, je ne peux exiger qu'il l'enlève. Par contre, j'ai constaté que des amas de terre ont été placés sur le remblai. J'informe <u>53 / 54</u> qu'il peut placer de la terre sur son remblai, mais qu'il ne peut, en aucun temps agrandir son remblai dans le marécage.</p> <p><u>53 / 54</u> m'informe alors que le terrain est loué pour encore 1 an à <u>23 / 24</u> de la compagnie <u>23 / 24</u>. Ce dernier entrepose de la terre ou autre matériel sur le remblai. <u>53 / 54</u> me dit qu'il informera <u>23 / 24</u> afin qu'il n'élargisse pas le remblai, ce qui n'était pas prévu de toute façon.</p> <p><u>53 / 54</u> ne semble pas d'accord avec le fait de protéger les marécages. Son projet était d'étendre le remblais actuel dans le marécage et se faire un chemin pour sortir le bois qu'il coupe pour sa consommation personnelle. Je lui mentionne qu'il ne peut en aucun temps élargir son remblai, sauf peut-être quelques mètres au sud-ouest, endroit plus élevé ne faisant pas parti du marécage.</p> <p>Je mentionne aussi à <u>53 / 54</u> qu'il recevra une lettre afin de lui rappeler de ne pas réaliser de travaux dans le marécage.</p>		
CONCLUSION :		

  
Annick Lajoie, technicienne  
Secteur hydrique  
Région Chaudière-Appalaches

Le 17 mai 2010

53 / 54

N/Réf. : 7450-12-01-01811-01  
400708434

Objet : Travaux non autorisés dans un marécage

Monsieur,

À la suite d'une plainte reçue pour des travaux réalisés dans des milieux humides, nous avons effectué une inspection le 21 avril dernier sur le lot 2 431 489 situé sur le chemin des Moissons à Lévis.

Lors de cette inspection, nous avons constaté la présence d'un remblai dans un marécage.

Nous tenons à vous informer que la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. c.Q-2), plus précisément l'article 22, alinéa 2, mentionne que quiconque érige ou modifie une construction, exécute des travaux ou des ouvrages, entreprend l'exploitation d'une industrie quelconque, l'exercice d'une activité ou l'utilisation d'un procédé industriel ou augmente la production d'un bien ou d'un service dans un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, dans un lac, un étang, un marais, un marécage ou une tourbière doit préalablement obtenir du ministre un certificat d'autorisation.

Dans ce contexte, nous vous suggérons, dans un premier temps, de vous mandater un professionnel afin de délimiter les marécages ou autres milieux humides se trouvant sur votre (vos) lot (s). Vous pourrez ainsi connaître les endroits où les travaux sont permis et ainsi faire une demande de certificat d'autorisation pour les secteurs se trouvant dans les milieux humides. Veuillez noter que la

...2

réalisation de chemins forestiers ainsi que la coupe d'arbres dans des milieux humides font partie des activités nécessitant une autorisation au préalable par le Ministère. Il serait également opportun de vérifier auprès de la Ville de Lévis si un permis de coupe d'arbres est aussi nécessaire. C'est également auprès de la Ville de Lévis que vous devrez demander le permis si vous désirez installer un ponceau sur le ruisseau Rouge, en autant que ce dernier ne fasse pas partie intégrante des marécages ou autres milieux humides.


Nous vous demandons donc de ne plus effectuer de travaux dans les milieux cités par l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement à moins d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du Ministère au préalable. Vous trouverez ci-joint le formulaire requis.

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Annick Lajoie, technicienne au Secteur hydrique, au 418 386-8000, poste 248, ou par courriel à [annick.lajoie@mddep.gouv.qc.ca](mailto:annick.lajoie@mddep.gouv.qc.ca).

Pour toute information concernant la demande de certificat d'autorisation, veuillez contacter M. Nicolas Lehoux, coordonnateur au Secteur hydrique à la direction régionale de l'analyse et de l'expertise, au même numéro, poste 286.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

AJ/cp

  
Annick Lajoie, technicienne  
Secteur hydrique  
Région Chaudière-Appalaches

p. j.

c. c. M. Nicolas Lehoux, coordonnateur au Secteur hydrique